

■ Exposition « Cadrans de Lumière »

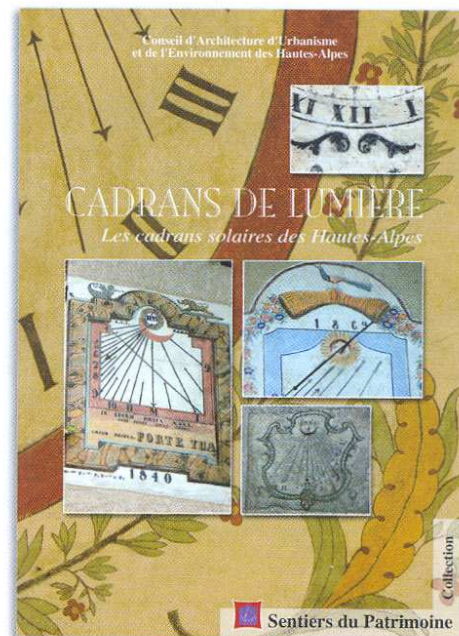
Ces dernières années, le CAUE a consacré une part importante de son activité culturelle à la mise en valeur d'un patrimoine local particulier, les cadrans solaires. Ainsi, après une affiche sur les cadrans solaires, puis le fascicule « Cadrans de lumière, les cadrans solaires des Hautes-Alpes », publié dans la collection Sentiers du Patrimoine, une exposition sur ce même thème est aujourd'hui disponible à la suite de son vernissage le mardi 8 juillet 2008.

Comme l'ensemble des expositions réalisées par le CAUE, elle

est itinérante et mise gracieusement à la disposition des collectivités locales des Hautes-Alpes qui en font la demande.

Exposée à l'issue de son vernissage à l'Office du Tourisme d'Embrun, elle a également été prêtée au Musée d'Art Sacré du Monétier les Bains durant le mois d'août puis à la Maison des Chanonges d'Embrun. Elle rencontre un succès certain.

D'autres collectivités locales ont déjà réservé cette exposition pour l'année 2009.

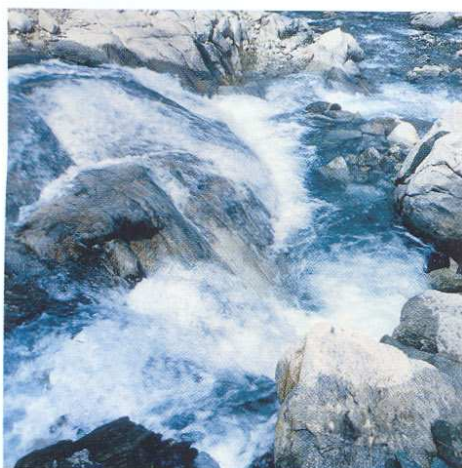


■ Concours photos 2008 : torrents et rivières des Hautes-Alpes

Le concours photos du CAUE est devenu une tradition. Comme à chacune de ses éditions, il se consacre à une thématique précise, empruntée au patrimoine haut alpin, qu'il soit architectural, culturel ou naturel.

Pour la douzième édition de ce concours, proposée du 15 juillet au 31 décembre 2008, le CAUE a choisi le thème des torrents et rivières des Hautes-Alpes.

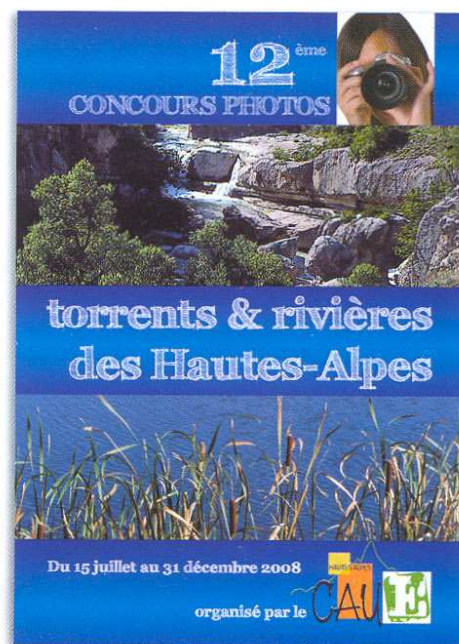
A partir de leur source, les torrents et les rivières des Hautes-Alpes recueillent tout au long de



leur parcours, l'eau, issue aussi bien des précipitations que de la fonte des neiges et des glaciers. Ces phénomènes naturels peuvent être capricieux, violents, parfois destructeurs, comme l'ont rappelé les crues du printemps 2008. Ainsi, l'eau, les torrents et les rivières sont des éléments structurants de notre territoire et de notre espace de vie.

Les Hautes-Alpes sont souvent considérées comme le « château d'eau » de la Provence : ses torrents et ses rivières constituent aussi le moyen de partager cette ressource naturelle essentielle à nos sociétés humaines, urbaines comme paysannes. Dans ce sens, ils sont aussi un facteur de solidarité territoriale entre le nord et le sud de notre département, et plus globalement de notre région.

Les torrents et les rivières participent également au monde des loisirs et au développement tou-



ristique haut alpin : pêche, activités d'eau vive ou simplement plaisir de se ressourcer au fil du cours d'eau sont aujourd'hui partie intégrante de la vie dans les Hautes-Alpes.

Dès lors, il apparaissait normal de leur consacrer cette douzième édition du concours photos.